

# GM 39996

RAPPORT CONCERNANT LES TRAVAUX D'EXPLORATION MINIERE, PROJET CONJOINT NORANDA-SDBJ

Documents complémentaires

*Additional Files*



Licence



Licence

Cette première page a été ajoutée  
au document et ne fait pas partie du  
rapport tel que soumis par les auteurs.

Énergie et Ressources  
naturelles

Québec 

Explorations Noranda Limitée  
(Libre de Responsabilité Personnelle)  
C.P. 1270  
Matagami, Québec J0Y 2A0

**noranda**

---

Projet conjoint Noranda-S.D.B.J.  
M-154

Aire d'Intérêt LOZISLE  
cantons de Isle-Dieu et Lozeau,  
région de Matagami

Rapport concernant les travaux  
d'exploration minière effectués depuis  
février 1982 jusqu'en janvier 1983

présenté à la Société de Développement de la Baie James

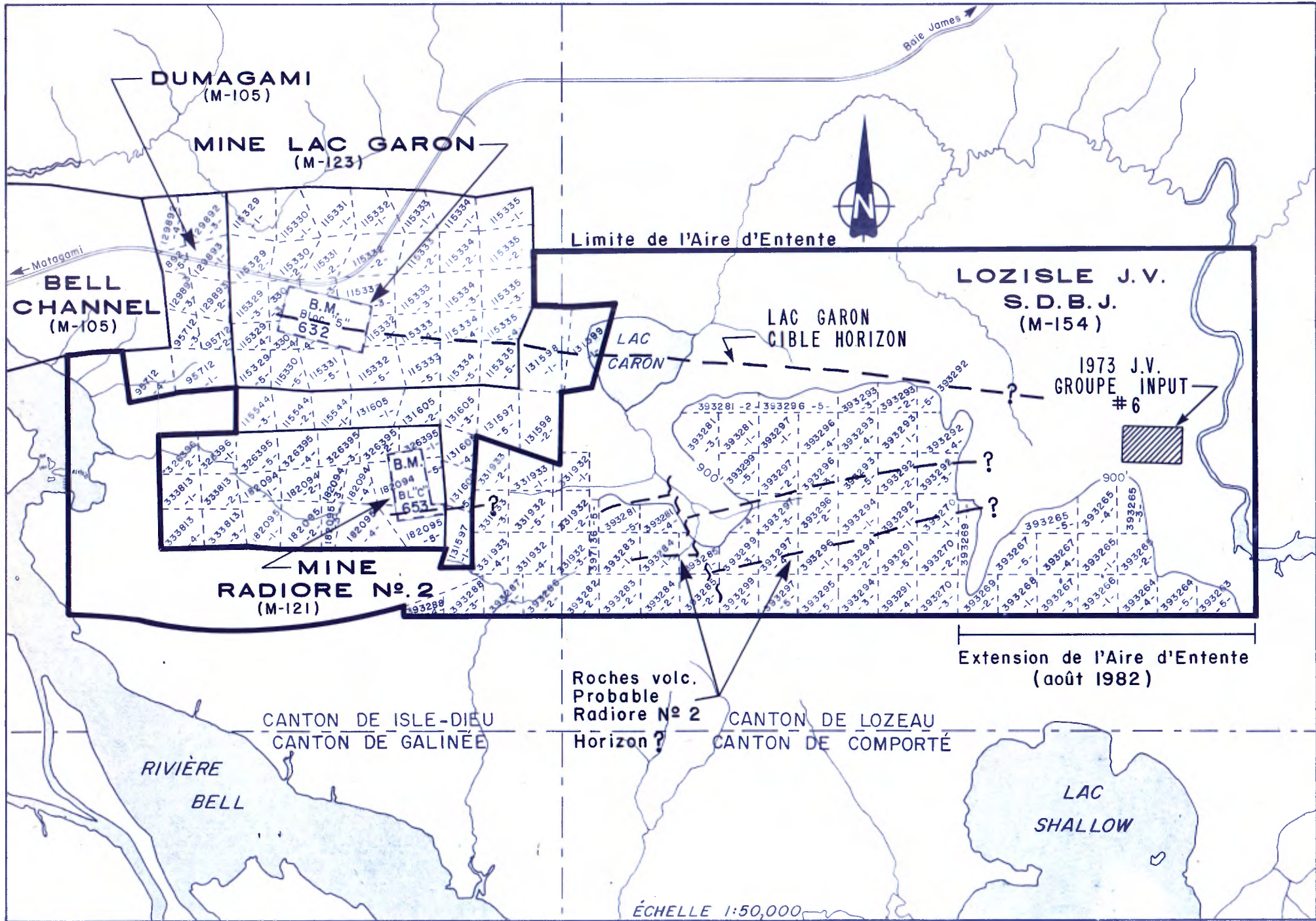
**Ministère de l'Énergie et des Ressources**

Gouvernement du Québec  
Service de la Géoinformation

DATE 1983-07-19

No G.M. 39986

Pierre Bernard  
le 31 janvier 1983



DUMAGAMI  
(M-105)

MINE LAC GARON  
(M-123)

BELL  
CHANNEL  
(M-105)

MINE  
RADIORE N° 2  
(M-121)

LOZISLE J.V.  
S.D.B.J.  
(M-154)

1973 J.V.  
GROUPE #6  
INPUT

Limite de l'Aire d'Entente

LAC GARON  
CIBLE HORIZON

Roches volc.  
Probable  
Radiore N° 2  
Horizon ?

Extension de l'Aire d'Entente  
(août 1982)

CANTON DE ISLE-DIEU  
CANTON DE GALINÉE

CANTON DE LOZEAU  
CANTON DE COMPORTÉ

RIVIÈRE  
BELL

LAC  
SHALLOW

ÉCHELLE 1:50,000

Contenu du rapport

	<u>PAGE</u>
Sommaire: Conclusions et recommandations. . . . .	1
Introduction: Objectifs du projet et rappel des travaux effectués en 1981 . . . . .	3
Modification de l'Aire d'Entente: description des nouvelles limites et nouveaux claims inclus dans le projet. . . . .	5
Travaux d'exploration exécutés en 1982 . . . . .	6
a) coupe de lignes	
b) levés magnétique et électromagnétique	
c) levés Borehole Pulse E.M.	
d) sondages	
Rappel des travaux effectués en 1973 sur la grille #6 du "J.V. Lozeau-Noranda/S.D.B.J.". . . . .	11
Recommandations pour la poursuite des travaux et sommaire du budget proposé pour 1983. . . . .	13
Références . . . . .	15
Sommaire des coûts d'exploration 1982. . . . .	16
Répartition des travaux (claims de Noranda p/r aire du permis de la S.D.B.J.) . . . . .	17

Sommaire: Conclusions et recommandations

(Ce rapport fait suite à celui daté du 19 mars 1982.)

Les travaux d'exploration effectués en 1982 sur l'Aire d'Entente LOZISLE ont consisté à poursuivre la couverture du terrain avec des levés magnétique et électromagnétique et à effectuer des trous de sondage de reconnaissance stratigraphique, essentiels à la connaissance de la géologie locale et à la définition de cibles pour la découverte d'un gîte minéralisé en métaux de base. Même si aucune anomalie E.M.H. n'a été décelée, les levés géophysiques nous ont grandement aidé à poursuivre notre interprétation de la stratigraphie et de la structure de ce terrain.

Parmi les quatre (4) trous de sondages effectués, trois furent localisés le long du segment de roches volcaniques du Lac Garon, hôte à l'ouest du gîte de sulfures massifs en Cu-Zn de la mine Garon Lake. Le trou LZL-82-4 a sondé la séquence de roches immédiatement au nord (stratigraphiquement au dessus) de la zone d'altération en anthophyllite-biotite-grenats, intersectée dans le trou LZL-81-1 l'an dernier. On croit maintenant avoir traversé l'unité de la rhyolite du Lac Garon et sondé l'horizon favorable de la mine Garon Lake au sommet de la rhyolite. On a reconnu encore dans ce trou les mêmes assemblages minéralogiques (faciès de l'amphibolite, cornéennes à hornblende, isograde du grenat almandin atteint). Le contact cible est cependant stérile à cet endroit. Il n'en demeure pas moins que cet horizon a un prolongement vers l'est et vers l'ouest important et constitue toujours une cible de premier ordre. De même, le segment de roches associées à la mine Radiore No. 2 demeure non sondé sur l'Aire d'Entente.

En août 1982, l'Aire d'Entente de ce "joint venture" fut agrandi de 3 km vers l'est afin de poursuivre l'exploration géophysique et ainsi ré-évaluer une cible A.E.M./V.L.E.M. intéressante avec notre nouvelle connaissance de la géologie locale. En 1983, une grille de 95 km sera coupée et des levés Mag, E.M.H., résistivité et Pulse E.M. seront conduits. Nous sommes pleinement conscient que la grande épaisseur de mort-terrain (localement au delà de 40-50 m) dans cette région et sa nature conductrice peuvent masquer un conducteur électromagnétique important dans le socle rocheux.

L'Aire LOZISLE représente actuellement un point d'intérêt majeur quant à l'exploration sur le flanc nord de l'anticlinal du district minier de Matagami.

Respectueusement soumis,

EXPLORATIONS NORANDA LIMITEE



Pierre Bernard

Géologue de projet, Matagami

Introduction: Objectifs du projet et rappel des travaux effectués en 1981

Le projet d'exploration LOZISLE J.V., initié en septembre 1980, a pour objectif l'exploration des terrains situés immédiatement à l'est des claims miniers comprenant les anciennes mines Garon Lake et Radiore No. 2, détenus par Noranda. Les segments de roches volcaniques hôtes de ces deux gîtes de sulfures massifs (Cu-Zn), s'étendent sur les terrains de l'Aire d'Entente, et sont recoupés par des filons-couche de roches gabbroïques. Ce secteur constitue une portion de près de 8 km de longueur stratigraphique, sur la bande volcanique nord de l'anticlinal du district minier de Matagami, et offre donc un excellent potentiel pour une découverte en moyenne profondeur (au delà de 75-100 m).

En 1981, une première portion de la grille fut couverte avec un levé magnétique et électromagnétique (E.M.H. de type Maxmin II). Les résultats géophysiques, combinés à la cartographie géologique et à la compilation des travaux antérieurs sur ces terrains, ont permis de délimiter les principaux horizons-cibles. Un premier trou de sondage stratigraphique (LZL-81-1), localisé sur le segment de roches volcaniques le plus au nord, a intersecté dans un tuf rhyolitique des assemblages minéralogiques très similaires à ceux observés en association avec les lentilles de minerai à la mine Lac Garon (anthophyllite, cordiérite, biotite, grenat almandin), qui représentent un métamorphisme de contact d'un horizon riche en Mg dans le tuf rhyolitique. Un essai de forage pour sonder le contact supérieur nord de cette unité de tuf felsique (trou LZL-81-2) a été annulé à cause de la trop grande épaisseur de mort-terrain.

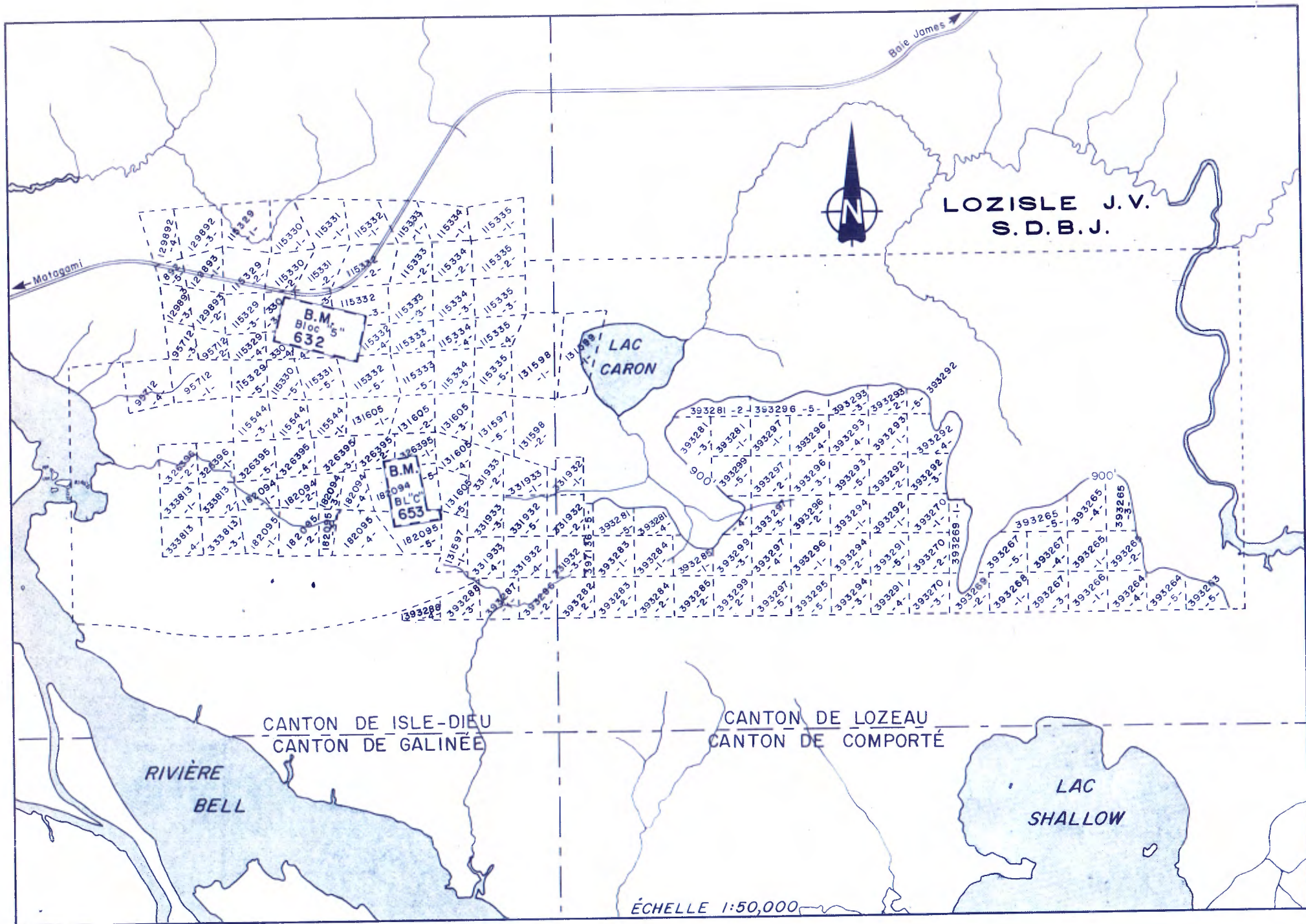
On nota également que cette grande épaisseur de dépôt meuble au dessus des segments de roches volcaniques peut possiblement masquer la présence de conducteurs électromagnétiques importants.



Modification de l'Aire d'Entente: description  
des nouvelles limites et nouveaux claims  
inclus dans le projet

Afin de couvrir plus vers l'est les segments de roches volcaniques cibles et aussi d'inclure le groupe d'anomalies INPUT #6 (Joint Venture Lozeau, Noranda-S.D.B.J., 1973-1977) inadéquatement couvert par la géophysique et non foré à l'époque, l'aire du "joint venture" actuel a été agrandie en août 1982 pour une distance de 3 km vers l'est, en conservant les mêmes limites nord et sud. Ainsi, un total de 15 claims détenus par Noranda ont été ajoutés à l'Aire d'Entente, soient:

393269	1 et 2
393268	1
393267	3, 4 et 5
393266	1
393265	1, 2, 3, 4 et 5
393264	4 et 5
393263	5



Boie James →



LOZISLE J.V.  
S.D.B.J.

← Motogami

CANTON DE ISLE-DIEU  
CANTON DE GALINÉE

CANTON DE LOZEAU  
CANTON DE COMPORTÉ

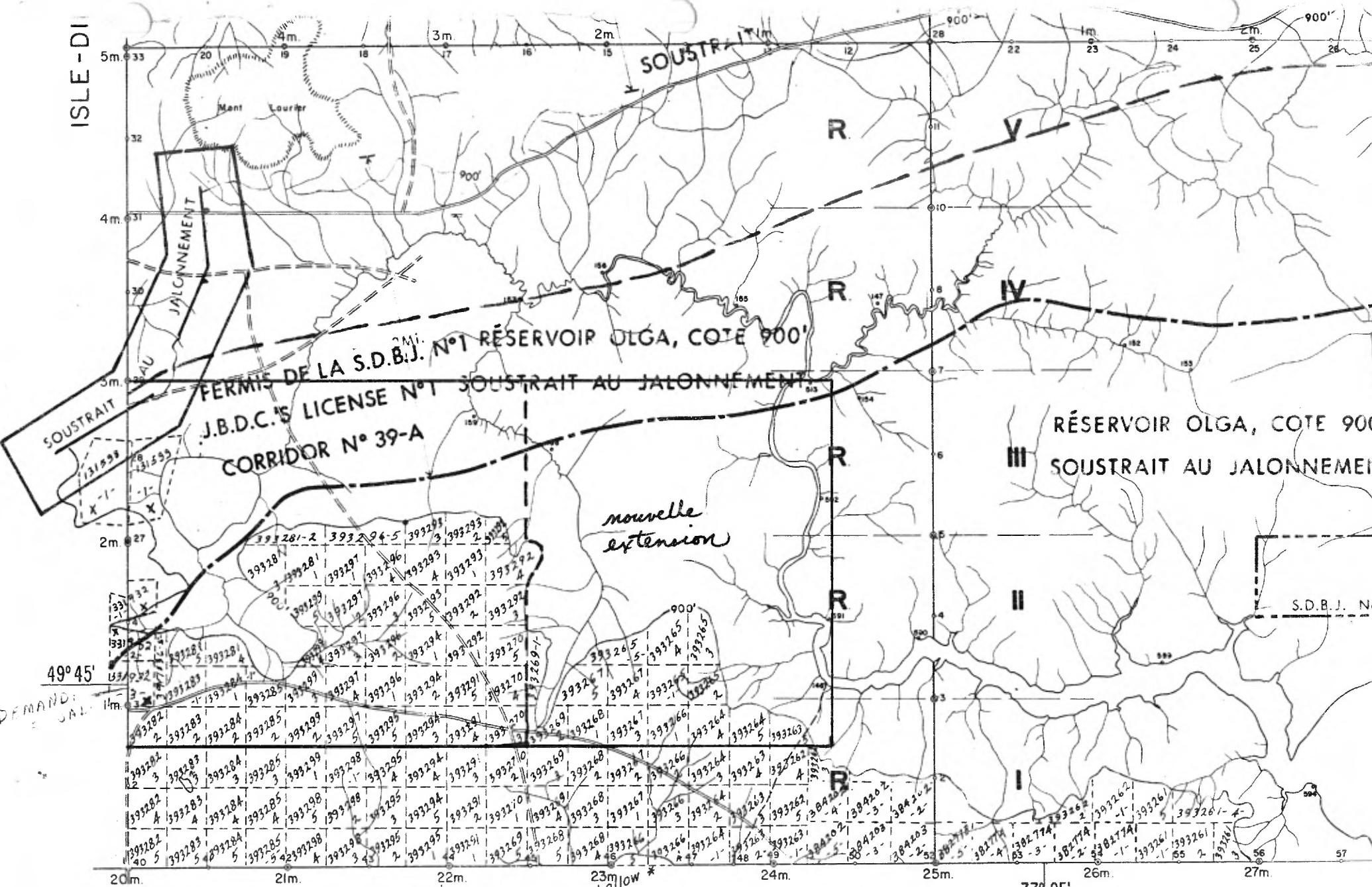
RIVIÈRE  
BELL

LAC  
CARON

LAC  
SHALLOW

ÉCHELLE 1:50,000

ISLE - DI



DEMANDÉ JAL

Sources de renseignements

Plans déposés aux archives des Terres & Forêts

Note Toponymes (\*) conformes au R. G. Q.

Canton Lozeau : coin S-E

COMPORTÉ 77° 25'

- Ligne arpentée
- - - Ligne arbitraire

Travaux d'exploration exécutés en 1982

A - Coupe de lignes:

En décembre 1981 (budget 1982), afin de couvrir les portions de terrain non couvertes par la grille 1981 (i.e. jusqu'aux limites sud et est de l'Aire d'Entente), une extension de 63.8 km fut rajoutée à la grille existante (extension au sud de L 5+00 S et à l'est de L 40+00 E). L'espacement entre les lignes est de 100 m et l'orientation des lignes est  $342.5^{\circ}$ .

B - Levés magnétique et électromagnétique (E.M.H.):

Un levé E.M.H. (56.7 km) et magnétique (58.4 km) fut effectué en janvier 1982 sur l'extension de la grille. Les instruments utilisés par l'entrepreneur Géola Limitée étaient:

-- Apex Maxmin II (E.M.H.), opérant à des fréquences de 444 et 1777 Hz avec un câble de 150 m.

-- Magnétomètre à précession nucléaire G-816 Geometrics. Lectures à tous les 12.5 m.

D'après Clermont Lavoie (rapport d'avril 1982): "Sur la base des présentes données géophysiques, on peut difficilement recommander un programme de sondage. Les quelques anomalies que nous avons décelées semble être produites par des effets de morts-terrains conducteurs. Le levé magnétique pourrait faire l'objet d'une interprétation plus poussée ce qui permettrait de faire ressortir la structure géologique."

Les résultats des levés combinés Mag/Maxmin de 1981 et 1982 semblent indiquer qu'il n'y a pas de corps minéralisé métallique d'importance près de la surface (dans les limites de pénétration des instruments utilisés), à moins que l'expression géophysique d'un tel gîte ne soit masquée par la grande épaisseur locale de mort terrain au dessus des bandes de roches volcaniques. Il n'en demeure pas moins cependant que ces levés (surtout le levé magnétique) ont contribué grandement à la connaissance géologique (stratigraphique et structurale) de l'aire d'intérêt. Une copie combinée, colorée et plastifiée, des levés Mag 1981 et 1982 a été produite. On y interprète les différentes unités lithologiques comme suit:

- |                                     |  |
|-------------------------------------|--|
| <59,000 gammas:                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>-- très bas magnétiques</li> <li>-- souvent associés à des zones conductrices E.M.H. faibles</li> <li>-- roches volcaniques ou pluton granitique (roches à faible susceptibilité magnétique)</li> <li>-- voir trous LZL-81-1, 82-2, 82-3 et 82-4</li> </ul> |
| 59,000 à 59,800 gammas:             | <ul style="list-style-type: none"> <li>-- hauts magnétiques moyens</li> <li>-- roches gabbroïques normales, à faible contenu en magnétite (1-2%)</li> <li>-- voir trou LZL-82-1</li> </ul>   |
| >59,800 gammas:<br>(jusqu'à 68,000) | <ul style="list-style-type: none"> <li>-- très hauts magnétiques</li> <li>-- roches gabbroïques riches en magnétite ("oxide-rich layers" dans le Complexe Igné de la Rivière Bell)</li> </ul>  |

Un profil magnétique a été préparé pour la ligne 33E illustrant ces différentes variations magnétiques.

C - Levé Borehole Pulse E.M.:

En mai 1982, un levé Crone Borehole Deep E.M. fut effectué dans le trou LZL-81-1. Aucune anomalie ne fut détectée. On utilisa la grosse unité du Deep E.M., i.e. avec un cadre transmetteur de 400 m x 400 m. Les profils sont inclus en appendice.

D - Sondages:

Trou LZL-82-1: (805')

Sondage de reconnaissance stratigraphique, situé à 1.0 km à l'est de la lentille de minerai (surface) de la mine Radiore No. 2. Très faible zone conductrice E.M.H.. Magnétisme faible (env. 59250 à 59850 gammas).

Résultats: Diorite, gabbro (et équivalents quartzifères). Nombreuses fractures remplies de pyrite (avec parfois quartz, magnétite et pyrrhotite, traces de chalcopyrite) et pyrite disséminée.

Analyses pour métaux précieux:

Au: nil à 0.003 oz/t  
Ag: nil à 0.16 oz/t

Les résultats de ce trou nous ont forcé à ré-interpréter notre carte magnétique, i.e. que certaines portions des intrusions de gabbro sont presque aussi faiblement magnétiques que les roches volcaniques encaissantes, ce qui rend la discrimination plus difficile.

Trou LZL-82-2: (420')

Sondage de reconnaissance le long de l'horizon cible du Lac Garon, situé à 600 m au N-O du trou LZL-81-1. Pas de conducteur E.M.H.. A 100 m à l'ouest d'un petit haut magnétique (presque 2000 gammas au dessus du "background" local) qui correspond à une très petite colline (granite). Roche volcaniques interprétées.

Résultats: Alternances de méta-tufs felsiques et méta-tufs mafiques (prédominance des unités mafiques). Une étude pétrographique montre que l'altération prononcée en anthophyllite/chlorite/biotite intersectée dans le trou LZL-81-1 n'est pas observée ici dans ces roches. Ces roches sont métamorphisées au faciès de l'amphibolite (cornéennes à hornblende) avec isograde du grenat almandin atteint (possible présence de cordiérite). Texture originale des tufs détruite par le métamorphisme de contact. La gradation fréquemment observée entre tufs mafiques et tuf felsiques et les contacts assez nets entre tufs felsiques et tufs mafiques suggèrent (et confirment) une polarité nord de la séquence stratigraphique.

Trou LZL-82-3: (422')

Sondage de reconnaissance stratigraphique immédiatement au nord du trou LZL-82-2.

Résultats: Alternance de méta-tufs felsiques et méta-tufs mafiques, pétrographiquement similaires aux roches du trou LZL-82-2 (même faciès

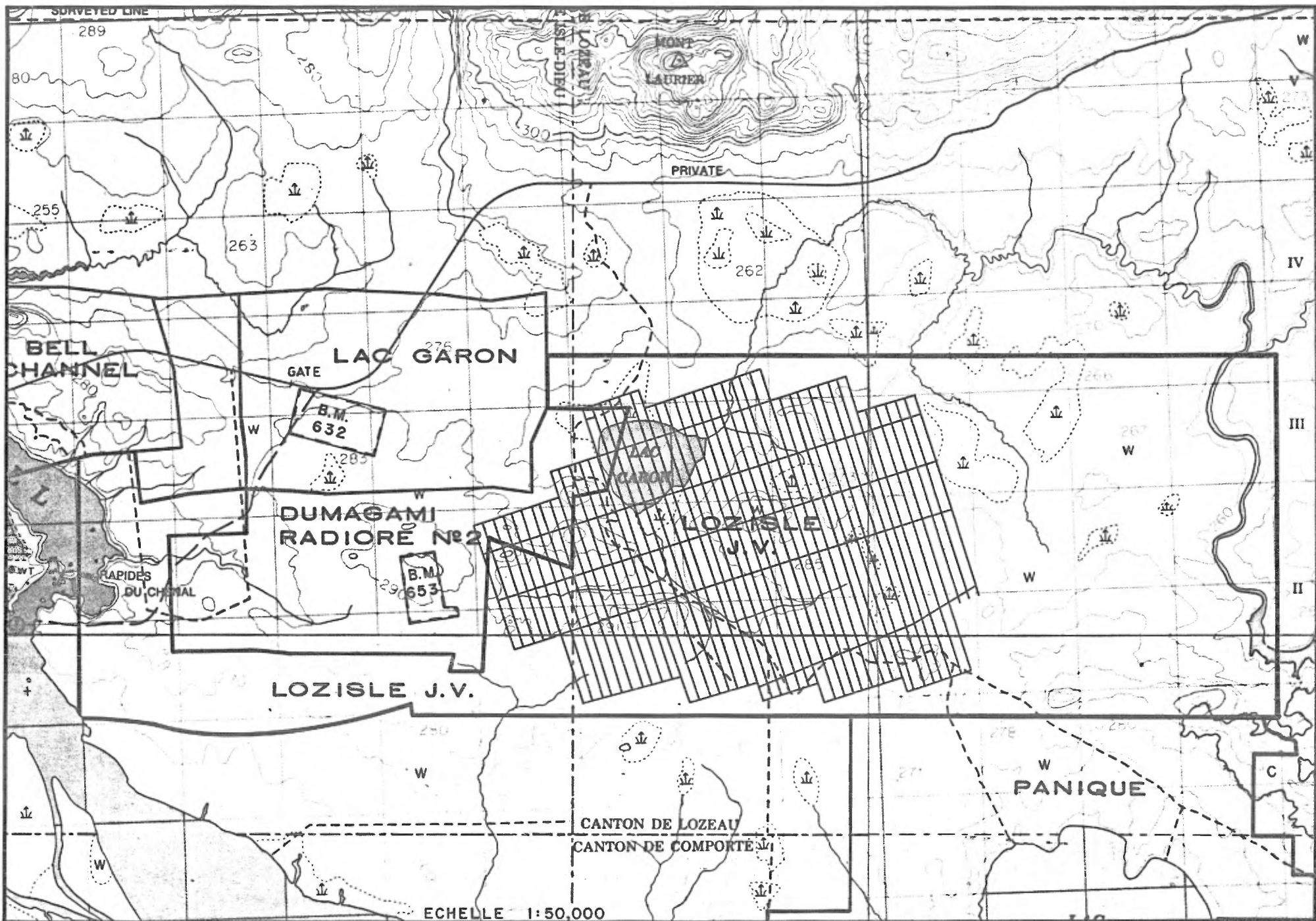
de métamorphisme). Plusieurs dykes granitiques indiquant la proximité du pluton granitique au nord.

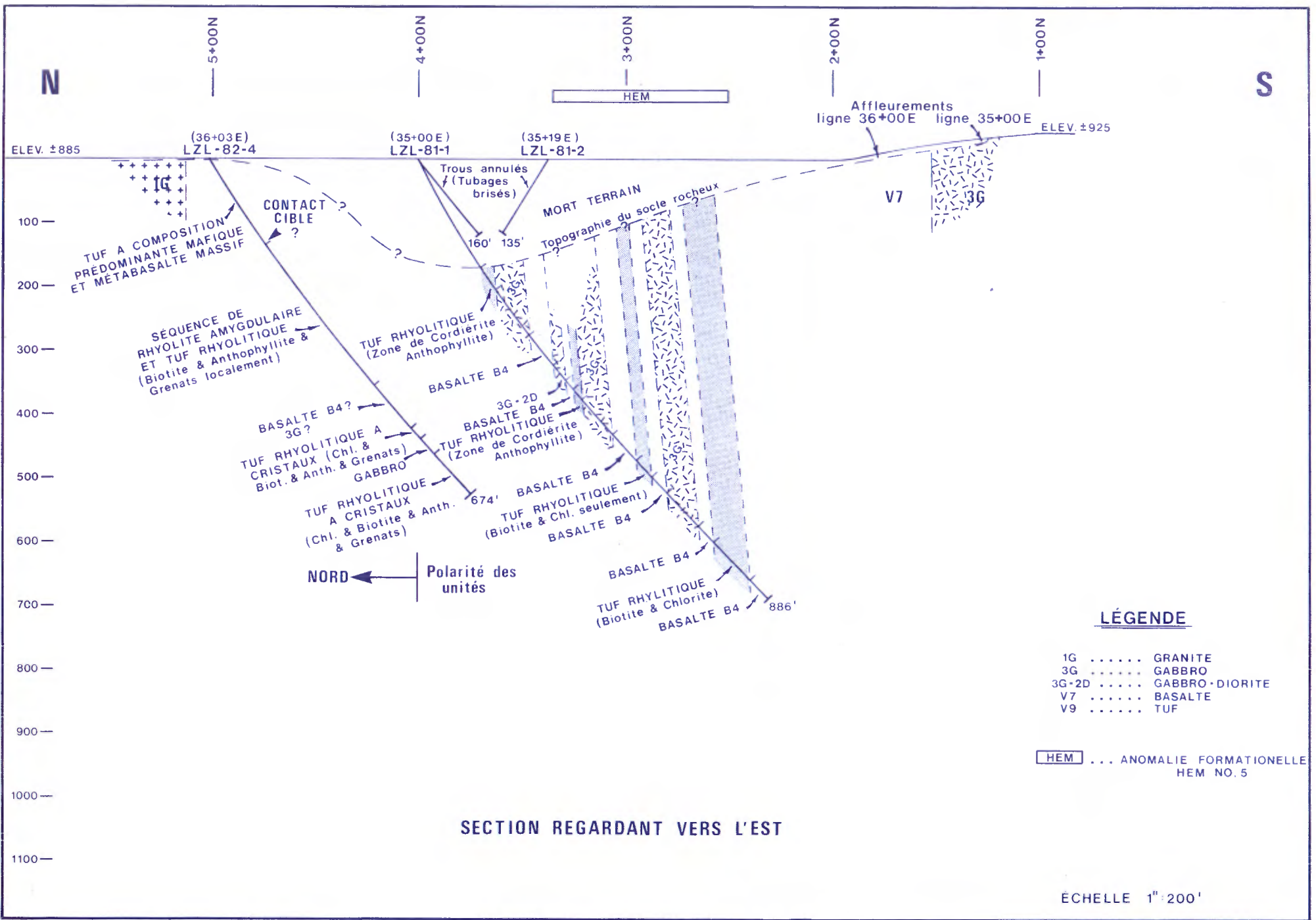
Trou LZL-82-4: (674')

Sondage de reconnaissance stratigraphique immédiatement au nord du trou LZL-81-1.

Résultats: Suite de l'unité de tuf felsique altéré en anthophyllite/biotite/chlorite (trou LZL-81-1) avec présence de grenats; gabbro; tuf basaltique et lave basaltique (équivalent au "B4" de la séquence stratigraphique à la mine Garon Lake?); quelques dykes granitiques; séquence de rhyolite amygdulaire et tuf rhyolitique chertoux (rhyolite du Lac Garon?) avec présence de chlorite, biotite, anthophyllite et grenats; tuf mafique et metabasalte massif (unités similaires à celles stratigraphiquement au dessus de la minéralisation à la mine Garon Lake).







N

S

5+00N

4+00N

3+00N

2+00N

1+00N

HEM

Affleurements  
ligne 36+00E ligne 35+00E

ELEV. ±885

(36+03E)  
LZL-82-4

(35+00E)  
LZL-81-1

(35+19E)  
LZL-81-2

ELEV. ±925

1G

CONTACT  
CIBLE ?

Trous annulés  
(Tubages  
brisés)

MORT TERRAIN

V7

3G

100

TUF A COMPOSITION  
PRÉDOMINANTE MAFIQUE  
ET MÉTABASALTE MASSIF

SÉQUENCE DE  
RHYOLITE AMYGDULAIRE  
ET TUF RHYOLITIQUE  
(Biotite & Anthophyllite &  
Grenats localement)

TUF RHYOLITIQUE  
(Zone de Cordierite  
Anthophyllite)

Topographie du socle rocheux

200

BASALTE B4

300

BASALTE B4?  
3G?

3G-2D  
BASALTE B4

400

TUF RHYOLITIQUE A  
CRISTAUX (Chl. &  
Biot. & Anth. & Grenats)  
GABBRO

TUF RHYOLITIQUE  
(Zone de Cordierite  
Anthophyllite)

500

TUF RHYOLITIQUE  
A CRISTAUX  
(Chl. & Biotite & Anth.  
& Grenats)

BASALTE B4  
TUF RHYOLITIQUE  
(Biotite & Chl. seulement)

600

NORD ←

Polarité des  
unités

BASALTE B4

700

TUF RHYOLITIQUE  
(Biotite & Chlorite)

800

BASALTE B4

900

1000

1100

SECTION REGARDANT VERS L'EST

ÉCHELLE 1" = 200'

Rappel des travaux effectués en 1973 sur la grille #6 du "Joint Venture Lozeau"-Noranda/S.D.B.J.

N.B.: Voir la photocopie de la carte de localisation de la grille #6 (1973) montrant les anomalies "Input" (Questor, 1972). Le réseau de lignes totalisait 9.8 milles.

Géologie: La grille fut visitée par R.M. Heslop et D.T. MacInnis en août 1973. Du à la nature du mort-terrain, il n'y a pas d'affleurement sur la grille.

Géophysique: Un levé magnétique et V.L.E.M. fut effectué en 1973. Trois (3) faibles conducteurs furent décelés et interprétés, à ce moment, comme étant probablement causés par des mort-terrains conducteurs. Le levé magnétique ne montre qu'un très faible relief magnétique.

En décembre 1974, trois lignes furent couvertes par un levé de gravimétrie (L 40 W, L 44 W et L 48 W) pour vérifier la possibilité de la présence d'un horizon de tuf. Les résultats du levé furent considérés comme étant négatifs mais nous considérons actuellement que cette conclusion pourrait être révisée à la lumière des prochains travaux géophysiques.

En août 1976, un levé P.P. fut effectué sur certaines lignes afin de ré-évaluer les faibles conducteurs V.L.E.M.. L'instrument utilisé était un McPhar 660 ("frequency domain unit").

Le levé fut conduit utilisant la configuration dipole-dipole (x = 200' et n = 1, 2, 3 et 4). Selon Wayne E. Lunt, le géophysicien responsable de ce levé:

"The I.P. failed to locate any anomalous zones. The resistivity patterns indicate a thick layer of conductive overburden which may be masking any bedrock responses. It is unlikely that the I.P. survey is seeing through the clay to the bedrock below."

(...)

"It is recommended that a dual frequency H.E.M. survey utilizing a 600 foot coil separation be used in a final attempt to evaluate these weak V.L.E.M. conductors."

Note: Le groupe d'anomalies INPUT # 6 (vol de 1972; J.V. 1973-1977) n'apparaît pas sur le levé aéroporté INPUT (vol de 1977; M.E.R., DPV-657, 1979).



Recommandations pour la poursuite des travaux  
et sommaire du budget proposé pour 1983

- Coupe de lignes: un réseau de lignes totalisant à peu près 90 à 95 km sera coupé afin de couvrir la nouvelle extension-est de l'Aire d'Entente. Cette grille se rattachera à celle existante: elle sera toutefois d'orientation franc nord-sud puisque la stratigraphie dans ce secteur est est-ouest. Cette grille proposée couvrira les horizons de roches volcaniques cibles ainsi que le groupe d'anomalies INPUT No. 6 (J.V. 1973-77) et la grille associée. On devra localiser sur le terrain l'intersection précise de la grille 1973 avec la nouvelle grille afin de faire la corrélation entre les anomalies E.M.V. de l'époque et les nouvelles anomalies E.M.H. s'il y a lieu.
  
- Levé combiné Mag/Maxmin II: ce levé sera d'autant plus utile ici car il y a très peu d'information géologique dans ce secteur (pas d'affleurements).
  
- Levé de résistivité: sur quelques lignes choisies afin de mieux discriminer (si possible) entre les différentes unités lithologiques.
  
- Levé Crone Pulse "Deep E.M." (grosse unité): si requis, afin de détailler et/ou de sonder plus en profondeur une anomalie ou une zone conductrice intéressante.
  
- Cartographie géologique: les rares affleurements seront de grande importance pour la reconstitution de la colonne stratigraphique.

-- Sondage (si justifié): un trou de 150 m (500') (maximum) localisé sur la meilleure cible géophysique justifiant un forage. On pourra effectuer, par après, si nécessaire, un levé Borehole Pulse E.M. dans ce trou.

Sommaire du budget proposé

Coupe de lignes (90 km x \$150.00/km)	\$13,500
Levé Mag/H.E.M. (90 km x \$225.00/km)	20,250
Levé de résistivié	4,000
Levé de Deep E.M.	4,500
Renouvellement des claims (74)	740
Personnel (géologue)	3,900
Personnel (superviseur)	1,000
Personnel (bureau, autres)	4,000
"Contingencies" et "overhead"	5,410
	<u>TOTAL \$57,300</u>
Participation de Noranda (60%)	\$34,380
Participation de la S.D.B.J. (40%)	\$22,920

Si justifié et approuvé:

1 trou de sondage	
500' x \$23.00/pied =	\$11,500
	Noranda (60%) \$ 6,900
	S.D.B.J. (40%) \$ 4,600

Références

Voir la liste des références complète (rapports, documents GM, publications et thèses) dans le rapport du 19 mars 1982.

Nouvelles références:

Explorations Noranda Limitée,  
Projet Conjoint LOZISLE, Noranda-S.D.B.J., M-154,  
Rapport concernant les travaux d'exploration minière  
effectués sur l'Aire d'Intérêt LOZISLE, région de  
Matagami, depuis octobre 1980 jusqu'à février 1982.  
par Pierre Bernard, 19 mars 1982

Explorations Noranda Limitée,  
Levés électromagnétique E.M.H. et magnétique,  
Projet Lozisle J.V.-S.D.B.J., cantons Lozeau et  
Isle-Dieu.  
par Clermont Lavoie, 23 avril 1982.



Sommaire des coûts d'exploration  
1<sup>er</sup> janvier 1982 au 31 décembre 1982  
Projet Lozisle J.V.  
M-154

Géologie	\$11,862.76
Coupe de lignes	9,085.50
Géophysique	11,974.97*
Forages	51,150.27
Analyses géochimiques	355.50
Rentes annuelles	<u>538.80</u>
TOTAL	\$84,967.80
Participation de la S.D.B.J. (40%):	33,987.07
Participation de Noranda (60%):	50,980.73
pour travaux statutaires: on additionne (frais d'administration)	
5% des coûts des travaux effectués par les entrepreneurs 5% x \$71,820.49	3,591.02
15% des coûts des travaux effectués par Explorations Noranda Limitée 15% x \$12,608.51	<u>1,891.28</u>
GRAND TOTAL	<u><u>\$90,450.10</u></u>

\* Mag/E.M.H.      \$11,229.22 (contrat)  
 Borehole P.E.M.      745.75 (Norex)

Répartition des travaux d'exploration  
pour janvier à décembre 1982  
applicables aux différentes parties de  
l'Aire d'Entente LOZISLE

Note: telle que calculée dans le rapport daté du 19 mars 1982, la superficie de l'Aire LOZISLE (avant aggrandissement) est constituée à 43% par les claims de Noranda et 57% par le permis de la S.D.B.J. (aire soustraite au jalonnement).

Coupe de lignes et levé géophysique:

Grille 1982:

56,575 m / 63,800 m sur les claims (88.7%)  
7,225 m / 63,800 m sur le permis (11.3%)

On assume donc que 88.7% des coûts de la coupe de lignes et du levé Mag/E.M.H. sont applicables aux claims de Noranda et que 11.3% des coûts sont applicables au permis de la S.D.B.J.

Levé Borehole Pulse E.M.:

Le levé a été effectué dans le trou LZL-81-1. Selon les calculs dans le rapport du 19 mars 1982:

trou LZL-81-1

476' / 1182' = 40.3%  
sur les claims de Noranda

706' / 1182' = 59.7%  
sur le permis S.D.B.J.  
(aire soustraite au jalonnement)

Donc, 59.7% du coût du levé Borehole Pulse E.M. est applicable au permis de la S.D.B.J. et 40.3% du coût est applicable aux claims de Noranda.

Forages:

Trou LZL-82-1: claims 331932-5 et 331933-1  
(90% du trou sur 331933-1)  
(collet du trou sur 331932-5)

Trou LZL-82-2: sur permis de la S.D.B.J.  
82-3  
82-4

Coûts de chaque trou, d'après factures de l'entrepreneur en forage:

Trou LZL-82-1	\$16,212.75
82-2	\$11,504.01
82-3	\$ 9,087.59
82-4	\$13,181.70

Analyses géochimiques:

Selon les mêmes proportions (claims/permis) que la répartition des forages.

Géologie:

Globalement:

43% des coûts applicables aux claims

57% des coûts applicables au permis

Note: Dr. Peter Price de Toronto, étudie actuellement la pétrographie des roches volcaniques intersectées dans les sondages, s'intéressant particulièrement à la biréfringence des chlorites, et il soumettra un rapport bientôt.

Nouvelle extension-est:  
Liste des photos aériennes  
utiles à utiliser

Q80952-7            (1:20,000)

Q-77956-70        (1:15,000)

Q76954-203

Q76954-202

Q70129-32

# **Microfilm**

**PAGE DE DIMENSION HORS STANDARD**

**MICROFILMÉE SUR 35 MM ET**

**POSITIONNÉE À LA SUITE DES**

**PRÉSENTES PAGES STANDARDS**

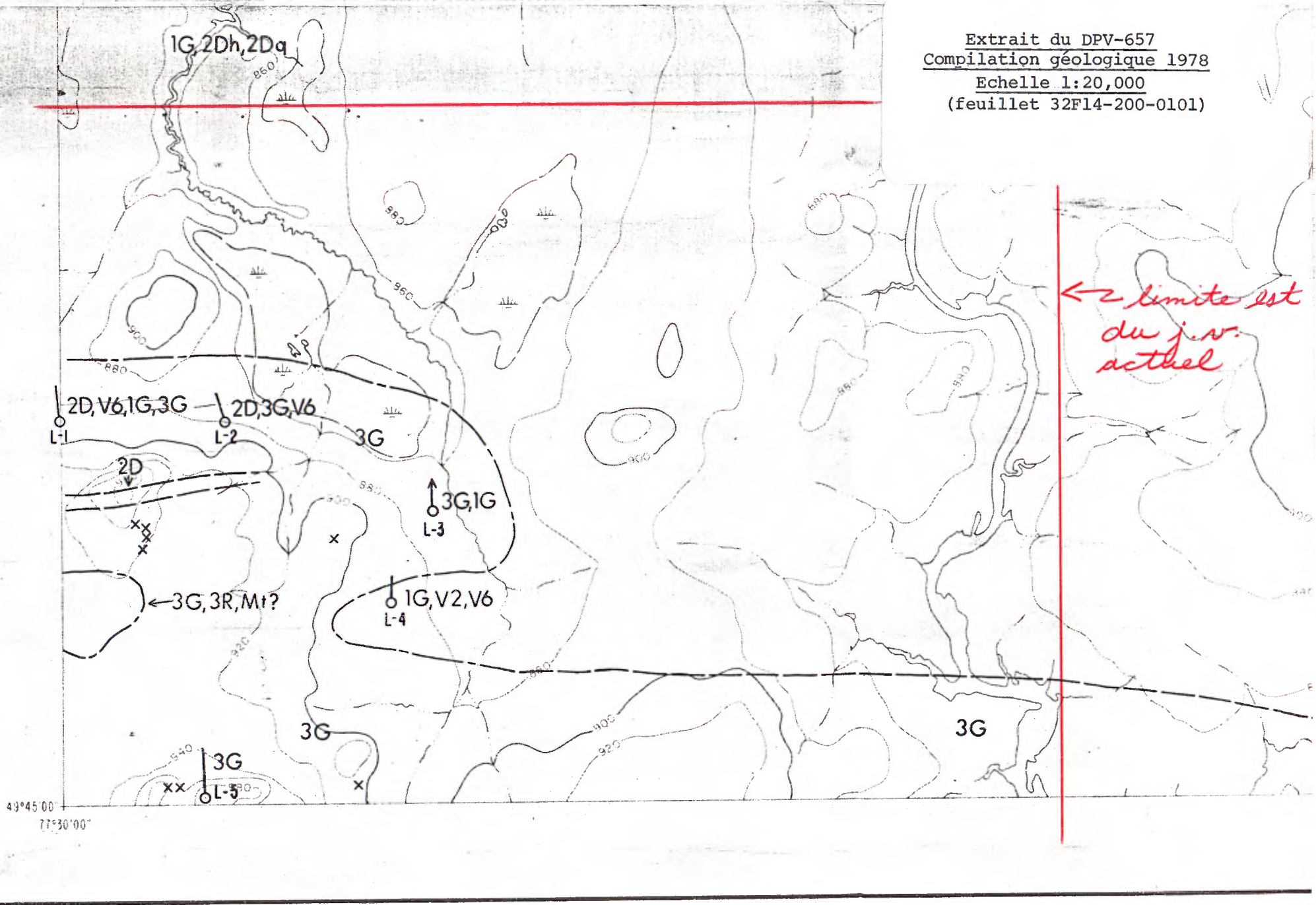
# **Numérique**

**PAGE DE DIMENSION HORS STANDARD**

**NUMÉRISÉE ET POSITIONNÉE À LA**

**SUITE DES PRÉSENTES PAGES STANDARDS**

Extrait du DPV-657  
 Compilation géologique 1978  
 Echelle 1:20,000  
 (feuillet 32F14-200-0101)



LÉGENDE

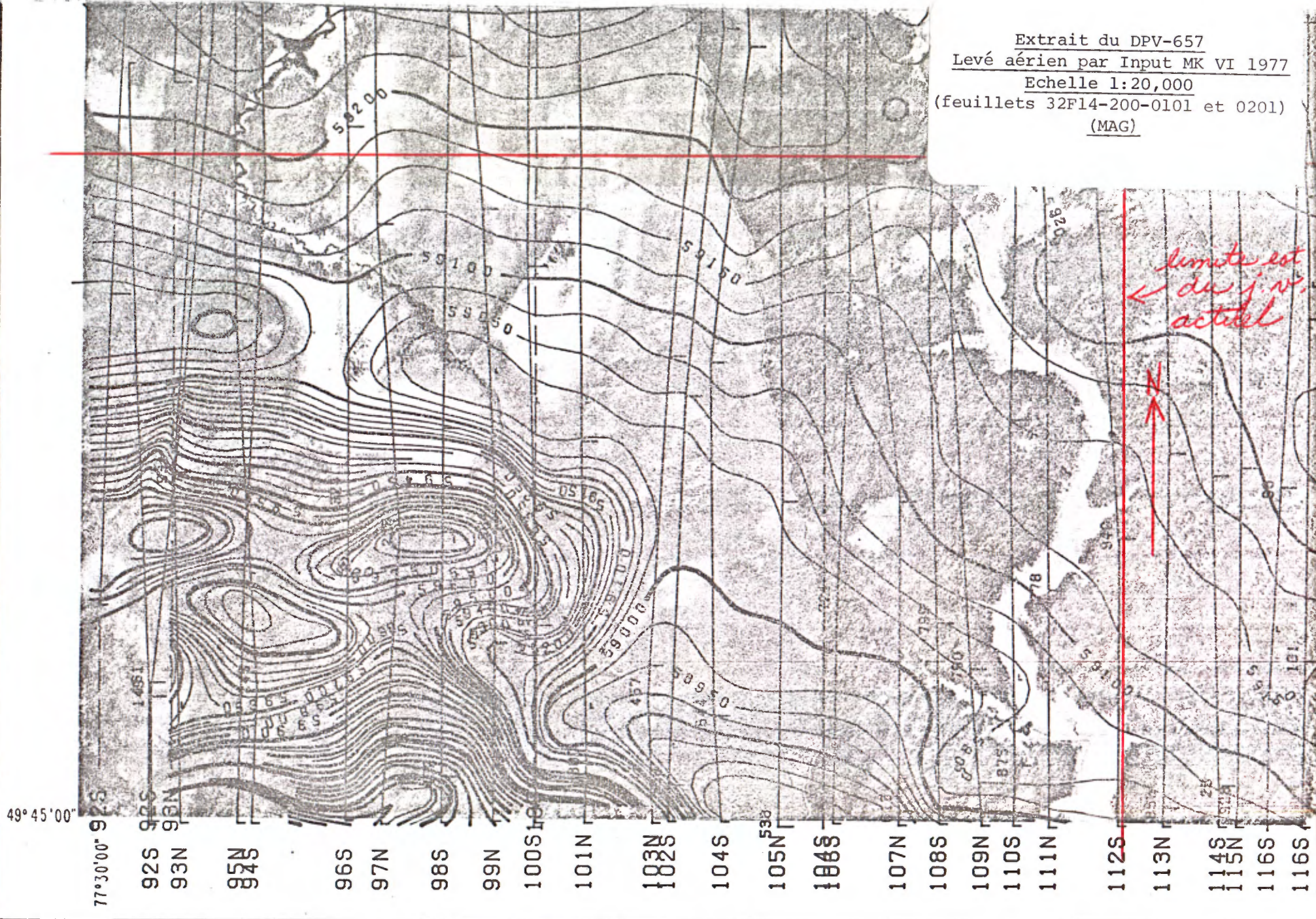
LISTE DES CARTES UTILISÉES

AUTEUR

ANNÉES

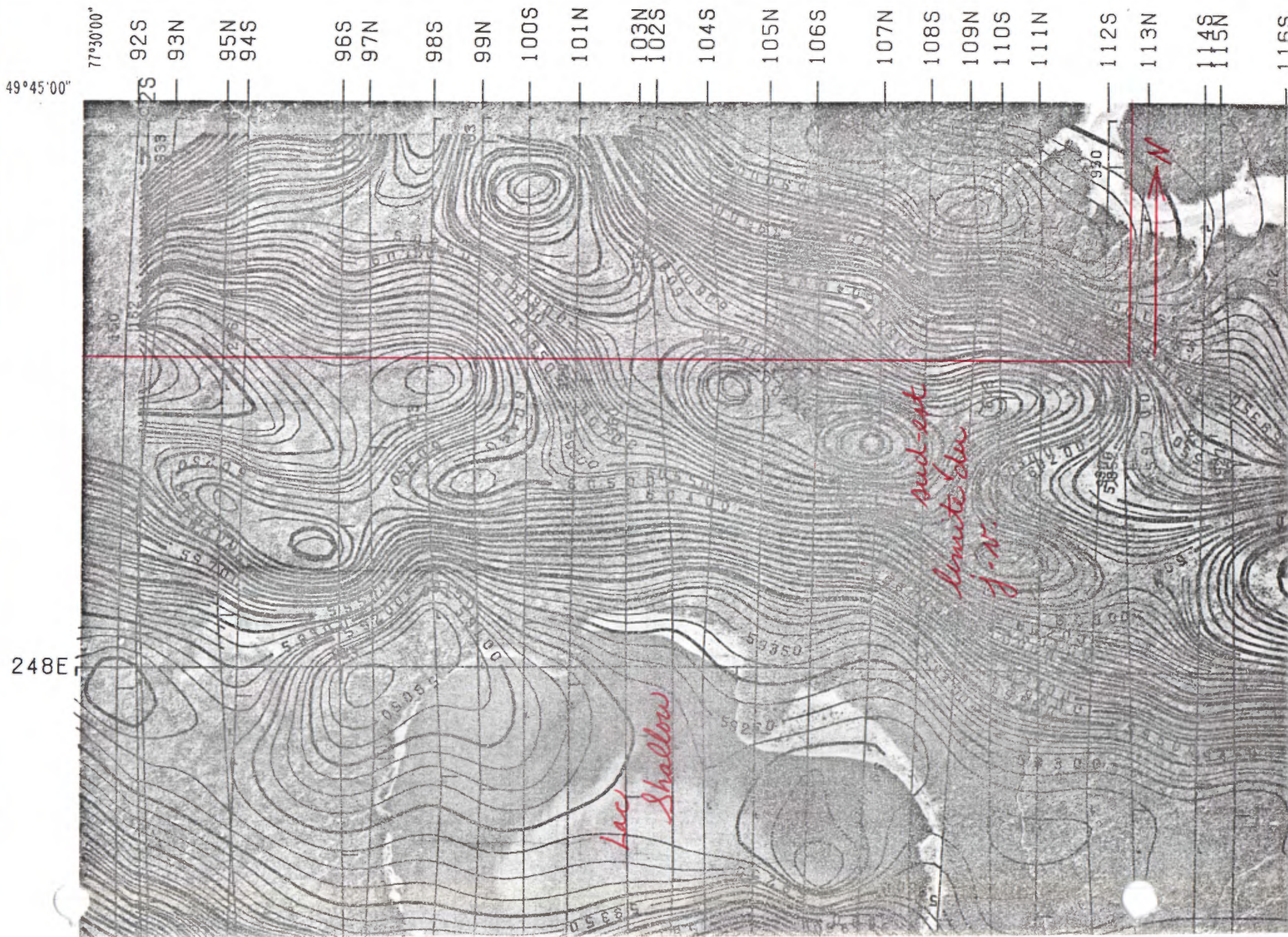
RAPPORT N°

Extrait du DPV-657  
Levé aérien par Input MK VI 1977  
Echelle 1:20,000  
(feuillet 32F14-200-0101 et 0201)  
(MAG)

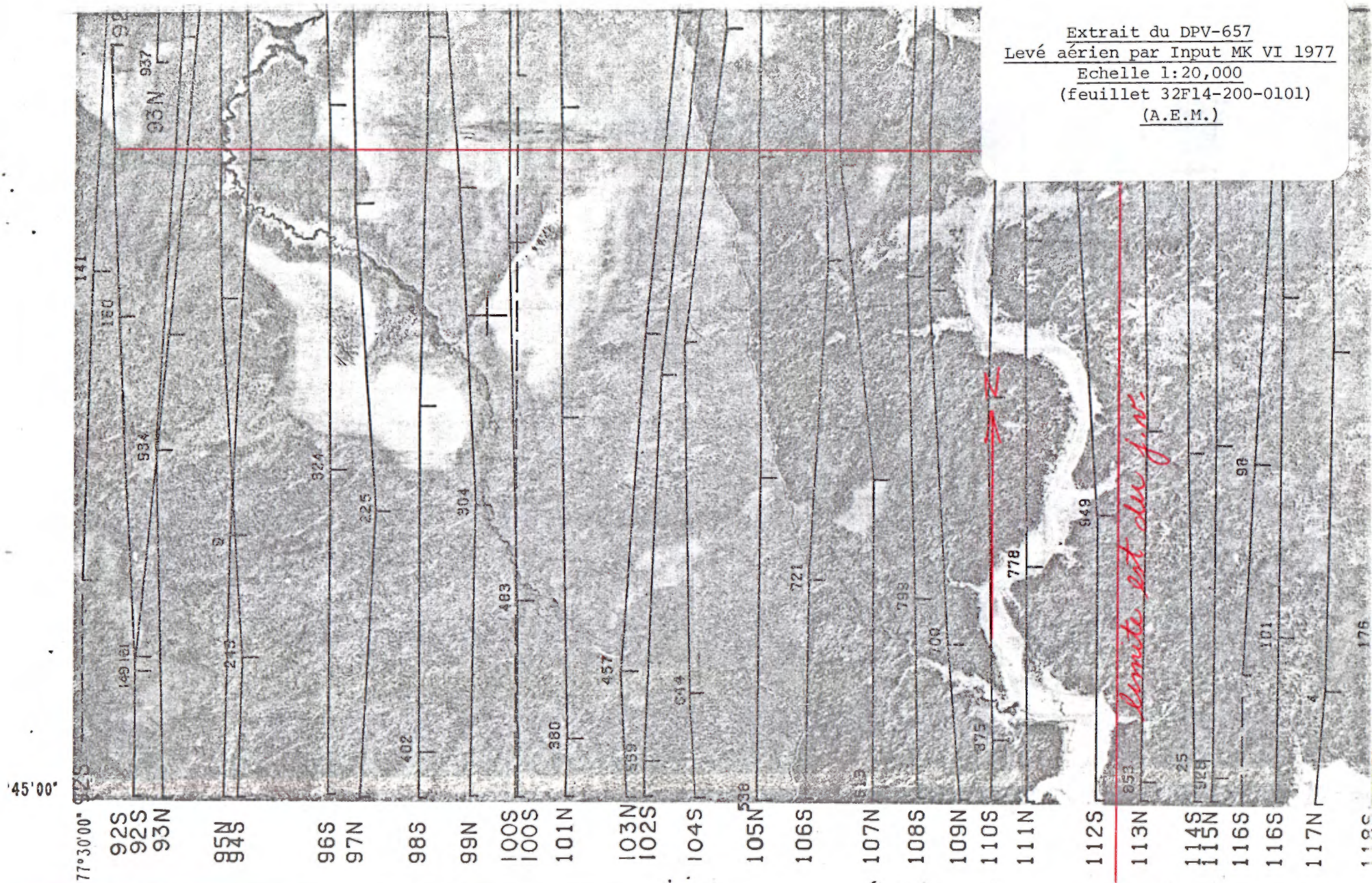


LÉGENDE





Extrait du DPV-657  
Levé aérien par Input MK VI 1977  
Echelle 1:20,000  
(feuillet 32F14-200-0101)  
(A.E.M.)



LÉGENDE

Ministère de l'Énergie et des Ressources

Gouvernement du Québec  
Service de la Géoinformation

1983 -07- 19

DATE

No G.M.

39996

JOURNAL DE SONDAGES AU DIAMANT

FEUILLE NO. 1 DE 8

LATITUDE : 0+75 N

LONGITUDE : 5+00 E

ÉLÉVATION : Surface

DIRECTION : 348°

PENDAGE AU COLLET : -60° (vérifié)

TESTS ACIDE	TESTS TROPARI	PENDAGE	DIRECTION CORRIGÉE
200'		-53.2°	
400'		-50.1°	
600'		-45.7°	
800'		-42.2°	

NORANDA/S.D.B.J.

Projet Conjoint

PROPRIETE : LOZISLE

CLAIM No. : 331932-5

TROU No. : LZL-82-1

CAROTTE No. : AQ

DÉBUT LE : 1 avril 1982

FIN LE : 8 avril 1982

PROFONDEUR DU TROU : 805'

PROFONDEUR DE A	DESCRIPTION MEGASCOPIQUE	ÉCHANT.	DE	A	ANALYSES GEOCHIMIQUES								
0	37 (pieds) Tubage (laissé en place) (Fait de l'eau).												
37	805 DIORITE - gabbro (localement quartzifère). Granulométrie: 2 à 5 mm. 40% - 60% minéraux foncés (chlorite-amphiboles). 40%- 60% minéraux felsiques (surtout plagioclases et quartz). Plagioclases rarement euhédraux: altérés (saussuritisés) avec formes diffuses. On observe des "patches" jaunâtres (agglomérations de plg très altérés ----> épidote + silice) qui créent une texture/structure similaire à celle observée dans l'"Andésite Silicifiée" à Norita.												

CONTRACTEUR : Forage Benoît, Sullivan, P.Q.

DÉCRIT PAR : Pierre Bernard



# JOURNAL DE SONDAGES AU DIAMANT

TERRAIN: Projet Conjoint Lozisle

TROU No. : LZL-82-1

PAGE : 3

DISTANCE	DESCRIPTION	ÉCHAN.	DE	A									
	113.25-116.0': zone de 40% quartz laiteux avec 2-3% py et tr de py, po, mt.												
	Chlorite.												
	Il y a de multiples petites zones (veinules/veines) de qtz/épidote/pyrite.												
	Généralement 1-2% pyrite dans la roche (en veinules où disséminée).												
	Forte épidotisation/silicification locale. Occasionnels grains de quartz bleutés. 40-50% minéraux foncés. On observe toujours la même texture (i.e. plagioclases altérés-->épidote+silice) qui ressemble à celle de l'andésite silicifiée de Norita.												
	117 à 207': devient subitement très schisteuse, foliée (37° à 48° A.C.)												
	Même composition (+silicifiée?). Veinules de pyrite/quartz/calcite.												
	171-174': 5% pyrite (zone très schisteuse ) avec carbonates, chlorite, séricite? Traces de po.												
	207'+ ----> redevient massive grenue/similaire à précédemment, très régulière. Granulométrie 2-3 mm, 40-60% Plg.												
	210': veinule 4" quartz blanc. Veinules de chlorite/pyrite.												
	241.5': veinule ½" pyrite massive. Rares grains de quartz bleus.												

VOIR ANALYSES PAGE 2













Ministère de l'Énergie et des Ressources

Gouvernement du Québec  
Service de la Géoinformation

DATE 1983-07-19

No G.M. 39996

JOURNAL DE SONDAGES AU DIAMANT

FEUILLE NO. 1 DE 6

LATITUDE : 6+86 N  
LONGITUDE : 29+06 1/2 E  
ÉLÉVATION : Surface  
DIRECTION : 180° (Sud) (Vérifiée)  
PENDAGE AU COLLET : -59° (Vérifié)

Forage supervisé  
par Pierre Bernard

TESTS ACIDE	TESTS TROPARI	PENDAGE	DIRECTION CORRIGÉE
<u>200'</u>	<u>          </u>	<u>-53.2°</u>	<u>          </u>
<u>420'</u>	<u>          </u>	<u>-50.9°</u>	<u>          </u>
<u>          </u>	<u>          </u>	<u>          </u>	<u>          </u>
<u>          </u>	<u>          </u>	<u>          </u>	<u>          </u>
<u>          </u>	<u>          </u>	<u>          </u>	<u>          </u>
<u>          </u>	<u>          </u>	<u>          </u>	<u>          </u>
<u>          </u>	<u>          </u>	<u>          </u>	<u>          </u>
<u>          </u>	<u>          </u>	<u>          </u>	<u>          </u>
<u>          </u>	<u>          </u>	<u>          </u>	<u>          </u>
PROFONDEUR DU TROU :		<u>420'</u>	

Noranda/S.D.B.J.

PROPRIETE : Lozisle J.V.  
(Aire soustraite au jalonnement) Projet conjoint  
CLAIM No. : Noranda/S.D.B.J.  
TROU No. : LZL-82-02  
CAROTTE No. : BQ  
DÉBUT LE : 20/07/82  
FIN LE : 26/07/82

PROFONDEUR DE A	(PIEDS)	DESCRIPTION MEGASCOPIQUE	ÉCHANT.	DE	A	ANALYSES GEOCHIMIQUES							
0	20	Mort-terrain (Tubage laissé en place).											
		ALTERNANCE DE META-TUFS FELSIQUES ET META-TUFS MAFIQUES.											
20	51	Tuf mafique											
		Il est de couleur vert foncé, et il se raye bien donc il est assez tendre. Il est à grains fins ( ≈ 1 mm). Il y a une foliation à 022°/A.C. D'aspect homogène, les grains fémiques et de feldspaths ont généralement la même taille. Il y a un petit dyke granitique d'environ 2" d'épaisseur.				Lame mince LZL-82-2 - 30 :							
						Granulométrie fine ( 1/4 à 1/2 mm), > 60% cristaux de hornblende, 30-40% petits cristaux qtz et Fp (plagioclases)							
						2-3% pyrite							
						faible foliation texture schisteuse							
						très peu l'aspect d'un tuf!							
51	55.35	Tuf felsique											

CONTRACTEUR : Forages Benoît, Sullivan

DÉCRIT PAR : Jean des Rivières













Ministère de l'Énergie et des Ressources

Gouvernement du Québec  
Service de la Géoinformation

DATE 1983-07-19

No G.M. 39996

JOURNAL DE SONDAGES AU DIAMANT

FEUILLE NO. 1 DE 7

LATITUDE : 6+75 N  
LONGITUDE : 29+00½ E  
ÉLÉVATION : Surface  
DIRECTION : 360° (003° vérifiée)  
PENDAGE AU COLLET : -58° (-60.5° vérifié)

Forage supervisé  
par Pierre Bernard

TESTS ACIDE	TESTS TROPARI	PENDAGE	DIRECTION CORRIGÉE
<u>200'</u>		<u>-54.2°</u>	
<u>420'</u>		<u>-59.0° (non valide)</u>	
PROFONDEUR DU TROU :		<u>422'</u>	

Noranda/S.D.B.J.

PROPRIETE : LOZISLE J.V.  
(Aire soustraite au jalonnement) Projet conjoint  
CLAIM No. : Noranda/S.D.B.J.

TROU No. : LZL-82-3

CAROTTE No. : BQ

DÉBUT LE : 26/07/82

FIN LE : 30/07/82

PROFONDEUR DE A	(PIEDS)	DESCRIPTION MEGASCOPIQUE	ÉCHANT.	DE	A	ANALYSES GEOCHIMIQUES							
0	20	Mort-terrain (Tubage laissé en place).											
20	38.5	Tuf mafique (Amphibolite). Il est vert foncé et il se raye très bien au couteau. Il est très bien folié: 030°/A.C. Il est de granulométrie relativement fine ≈ 1 mm en moyenne pour la taille des grains fémiqes (amphiboles + chlorite) et des feldspaths. Il n'est pas magnétique. 25.9-26.7': Dyke granitique blanc. Localement, c'est une diorite. Il y a une légère saussuritisation des plagioclases. Contacts: 040°/A.C.											

CONTRACTEUR : Forages Benoît, Sullivan

DÉCRIT PAR : Jean des Rivières













Ministère de l'Énergie et des Ressources

Gouvernement du Québec  
Service de la Géoinformation

DATE 1983 -07- 19  
No G.M. 39996

# JOURNAL DE SONDAGES AU DIAMANT

FEUILLE NO. 1 DE 9

LATITUDE : 5+06 N  
LONGITUDE : 36+03 E  
ÉLÉVATION : Surface  
DIRECTION : (180°) 176°--> (vérifié)  
PENDAGE AU COLLET : -55° (-57.0° vérifié)

TESTS ACIDE	TESTS TROPARI	PENDAGE	DIRECTION CORRIGÉE
<u>200'</u>	_____	<u>-54.6°</u>	_____
<u>400'</u>	_____	<u>-50.0°</u>	_____
<u>600'</u>	_____	<u>-47.2°</u>	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
PROFONDEUR DU TROU :		<u>674'</u>	

Projet conjoint  
Noranda/S.D.B.J.

PROPRIETE : Lozisle J.V.  
Aire soustraite  
CLAIM No. : au jalonnement  
TROU No. : LZL-82-4  
CAROTTE No. : B.Q.  
DÉBUT LE : 30 juillet 1982  
FIN LE : 5 août 1982

PROFONDEUR DE A	EN PIEDS	DESCRIPTION MEGASCOPIQUE	ÉCHANT.	DE	A	ANALYSES GEOCHIMIQUES							
0	3'	TUBAGE (laissé en place).											
3'	161'	TUF A COMPOSITION PREDOMINANTE MAFIQUE ET METABASALTE MASSIF											
		3-12.7': Roche vert foncé, très bien litée et rubannée (30°-35° p/r A.C.). Les lits sont très bien définis entre eux.											
		1) Bandes gris clair, felsiques, surtout composées de qtz et Fp, à grain très fin (<<1 mm), avec 2-3% pyrite très finement disséminée, ayant en général de 1 à 2 cm d'épaisseur. Microfractures du qtz-ep-py.											
		2) Bandes vert foncé (prédominantes), à grain fin (<1 mm), surtout											

CONTRACTEUR : Forages Benoît

DÉCRIT PAR : Pierre Bernard

















